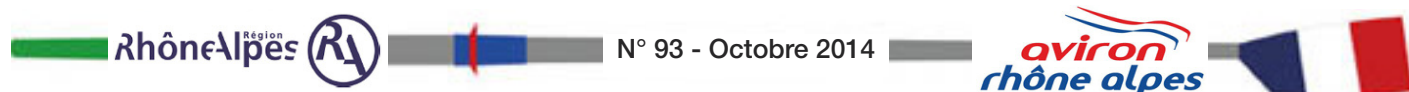


Note d'information

AVIRON RHÔNE ALPES

Directeur de la publication : Daniel Pédrinis, vice-président Ligue Rhône-Alpes d'Aviron
Communication : Daniel Pédrinis, André Quoëx / La Mise en page et les Scans sont d'André Quoëx



Convention de mécénat entre la CNR et la FFA

Le 1er octobre 2014, Elisabeth Ayrault, Présidente Directrice Générale de la Compagnie Nationale du Rhône (CNR) et Jean-Jacques Mulot, Président de la FFA ont signé, au siège de la CNR, une convention de mécénat en faveur des clubs d'aviron de la Vallée du Rhône.

Après la signature de la convention signée au mois d'avril officialisant le soutien de la CNR aux équipes de France, la CNR et la FFA ont signé une convention de mécénat. Cette nouvelle convention, établie pour 3 ans, s'inscrit dans la logique de la CNR d'ancrage local et de valorisation du fleuve Rhône et des territoires qu'il traverse.

Au travers de cette convention, la CNR attribuera un budget annuel de 100 000 euros au financement de projets ayant pour objet un des thèmes suivants :

- L'action éducative des clubs pour permettre au plus grand nombre de s'initier et de pratiquer l'aviron sur le Rhône : aviron scolaire, aviron santé, handi aviron, ...
- L'organisation de compétitions locales pour développer la pratique des jeunes,
- L'amélioration des équipements des bénévoles, notamment en termes de sécurité.

Chaque club concerné devra proposer rapidement un projet qui fera l'objet d'une analyse concertée entre la CNR et la Fédération Française d'Aviron.

En soutenant les projets des clubs d'aviron installés sur la vallée du Rhône (*trois ligues sont concernées : Rhône Alpes, Languedoc Roussillon et Provence Alpes Côte d'Azur*), la CNR confirme son soutien au développement de notre sport, de nos pratiques, tout en partageant les mêmes valeurs que les nôtres.



G à D : Alain Waché, président de la Ligue Rhône Alpes, Elisabeth Ayrault présidente Directrice Générale de la CNR et Jean-Jacques Mulot, Président de la FFA.

Dates, Lieux et Organismes des manifestations nationales 2015

10-12 avril 2015 :

Championnats de France junior/senior
bateaux courts – 2 000 m

AC Armagnac

2/3 mai 2015 :

Coupe de France MAIF

Gérardmer

16-17 mai 2015 :

Championnat de France aviron de mer
et Challenge longue distance

CA La Rochelle

23-24 mai 2015 :

Championnats de France UNSS et FFSU – 1 000 m

AC Bourges

5-7 juin 2015 :

Championnat de France senior bateaux long
et Critérium national vétéran – 2 000 et 1 000 m

AS Mantes

27-28 juin 2015 :

Championnat de France minime – 1 000 m

CA Vichy

3-5 juillet 2015 :

Championnats de France cadet/junior
bateaux longs – 1 500 m et 2 000 m

CN Libourne

3-4 octobre 2015 :

Championnat de France senior sprint – 500 m

SR Mâcon

10-11 octobre 2015 :

Coupe de France mer

A Seynois



Les bateaux grenoblois au top

Les rameurs grenoblois ont décroché six médailles à l'occasion des championnats du Monde universitaires d'aviron à Gravelines. Une excellente performance qui leur permet de se faire remarquer avant une l'année 2015, chargée avec les Universiades et les championnats du Monde élites en France.

À Gravelines, les Grenoblois étaient en terrain conquis. Les six étudiants engagés dans la compétition ont en effet réalisé un carton plein, chacun ramenant une médaille. Il y a bien sûr celles de Hugo Laborde, Jean Noury (*ASU Grenoble UJF*) et du barreur Anthony Benoit (*Grenoble Ecole de Management*), vice-champions du Monde en huit de pointe, la discipline reine. Mais le seul titre est venu du 4 sans barreur, mené par Vincent Cavard (*Grenoble Ecole de Management*). « *L'objectif était d'être sur le podium, mais aussi d'aller chercher l'or, car nous avions tout de même un bateau assez expérimenté. Nous connaissons bien nos forces, mais aussi nos adversaires. Après, il y avait beaucoup de paramètres à gérer, notamment celui d'être en forme au bon moment* ». « *Sur l'ensemble de l'équipe de France, nous avons eu sept bateaux sélectionnés et cinq médailles, c'est donc un bilan positif* », souligne Luc Montigon, Conseiller technique sportif pour la Ligue Rhone-Alpes d'aviron et responsable de la compétition universitaire.

Les médailles de l'Aviron Grenoble



Médaille d'Argent :
Hugo Laborde, Jean Noury le barreur Anthony Benoit



Photos : FFSU

Médaillée de bronze, la grenobloise Léa Duret
premier rang à droite, aborde la prochaine saison avec confiance.

Or : Vincent Cavard (*4 sans barreur - Grenoble Ecole de Management*)

Argent : Hugo Laborde (*Huit de pointe - Université Joseph-Fourier*) - Jean Noury (*Huit de pointe - Université Joseph-Fourier*) - Anthony Benoit (*Huit de pointe - Grenoble Ecole de Management*)

Bronze : Léa Duret (*4 sans barreur - Université Pierre-Mendès-France*) - Flavie Bahuaud (*4 sans barreur - Grenoble Ecole de Management*)



**La lutte
contre le dopage :
contrôle
et précaution**

La lutte contre le dopage est l'un des moyens qui permet de protéger la santé des sportifs, veiller à l'équité sportive et pratiquer un sport « propre » au sein de notre fédération. La FFA s'inscrit activement dans cette lutte et, dans ce cadre, elle transmet chaque année à l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD) une copie du calendrier des compétitions organisées sur le territoire national.

Des contrôles antidopage mandatés par l'AFLD sont donc possibles sur toutes nos compétitions et tout résultat positif peut faire l'objet d'une sanction disciplinaire grave. Ces contrôles peuvent être effectués soit par prélèvement d'échantillons urinaires, soit par prélèvement d'échantillons sanguins.

Les contrôles antidopage ne s'appliquent pas uniquement aux sportifs de haut niveau. Tout rameur licencié peut faire l'objet d'un contrôle ! À noter que pour les prélèvements sanguins, dans le cas de mineurs une autorisation parentale est requise. Un formulaire type d'autorisation sera disponible en téléchargement sur le site fédéral.

Les substances interdites sont présentes dans de très nombreux médicaments. Il convient donc que chacun se montre très prudent en cas de traitement. En effet, la loi précise que chacun est responsable des substances qu'il ingère, et qu'il est du ressort de chaque sportif participant à une compétition, à quelque niveau que ce soit, de veiller que ces produits ne contiennent aucune substance prohibée.

Lors d'une consultation médicale : il est impératif de signaler au médecin que l'on pratique une activité sportive et de lui demander, dans la mesure du possible, de rechercher un traitement compatible. À titre d'exemple, la Pseudo éphédrine figure sur la liste des produits interdits à l'entraînement. Cette molécule est présente dans de nombreux médicaments notamment en ORL, parfois même délivrés sans ordonnance (*pulvérisations nasales, collutoires,...*) et il convient donc d'être vigilant sur tout traitement, même anodin.

Remarque : les collyres ou pommades sont autorisées, mais il convient d'être prudent, notamment en cas d'utilisation prolongée car un passage dans l'organisme est toujours possible. Il est donc recommandé de ne les utiliser qu'en absence d'autres alternatives.

S'il n'existe aucun traitement « propre », il faudra engager, une procédure de demande d'autorisation pour usage thérapeutique (AUT) auprès de l'AFLD.

La demande d'AUT concerne uniquement les substances inscrites sur « **la liste des Interdictions** »
<http://list.wada-ama.org/fr/>
(version 2014 [pdf]), qui s'applique à tous les sportifs.

Cas des corticostéroïdes : Les corticoïdes utilisés par comprimé, injection, inhalation ou utilisés en association sont interdits. Leur utilisation sous forme d'infiltration (*articulaire ou autre*) nécessite un arrêt sportif et une AUT.

Cas du rameur asthmatique : Le Salbutamol, le Salmétérol, le Formotérol sont autorisés sous certaines conditions d'utilisation, et ne nécessitent aucune formalité. Toutefois, quelque soit le traitement de l'asthme, un suivi médical est indispensable pour d'une part, assurer un suivi de la maladie et adapter le traitement et d'autre part, constituer un dossier médical mis à disposition en cas de contrôle. Pour savoir si votre traitement nécessite une AUT, consultez le site IRBMS :

<http://www.irbms.com/rubriques/Dopage/asthme-conformite-legislation-anti-dopage.php>

RAME EN 5ÈME, C'EST REPARTI !



Photo : DR

Les compteurs sont à zéro et les nouveaux 5ème sont prêts, "Rame en 5ème" peut donc repartir !

L'année dernière, le bilan a été très positif avec plus de 350 classes inscrites soit 8000 collégiens, plus de 100 kits distribués, de nombreux retours sur le succès des opérations qui se sont déroulées dans toute la France et une finale réussie ! Cela nous laisse présager une année 2015 encore plus intense !

Quelques nouveautés et notamment au niveau du règlement : clôture des résultats le 3 mai 2015 inclus.

la participation reste ouverte à toutes les classes de 5ème de France MAIS pour qu'une classe soit qualifiée pour la finale (*si le classement le permet*), toutes les classes de 5ème de l'établissement doivent avoir participé et leurs résultats doivent être enregistrés sur le site.

Le reste ne change pas pour le bonheur de tous :

LA SEANCE :

Pour tout savoir voir le site rame en 5e

KIT D'ANIMATION :

La Fédération Française d'Aviron prend en charge une partie du prix du kit d'animation, ramenant son prix à 120 € seulement !

PACK ERGO :

La FFA possède 4 packs de 8 ergomètres qu'elle met à la disposition des structures (*clubs, collèges, ligues*) afin de faciliter la mise en place de la séance. Le planning des réservations se remplit petit à petit.

LA FINALE :

Elle aura lieu fin juin mais les dates précises ne sont pas encore connues donc patience... Nous vous tenons informés.

Durant toute cette année, nous aurons à cœur de communiquer sur toutes vos initiatives et événements ! Ainsi, n'hésitez pas à faire passer témoignages, retours d'expériences, articles, photos ou encore vidéos, à la FFA

Pour toute question, renseignement complémentaire, contactez-nous par téléphone au 01 45 14 26 64 ou par mail à contact@aviron-scolaire.fr

Championnats de France de Mer junior / senior « Arcachon »

Participation des rameurs de Rhône Alpes :

5 clubs (8 en finale A)
(6 bateaux de Haute Savoie
1 bateau de L'Isère
1 bateau de la Drome)

FJ2X Mer : CA Thonon 2ème

FS2x Mer : A Grenoble 3ème

" CA Thonon 6ème

" AC Léman 18ème

FS1x Mer : CA Evian 3ème

HS4+ Mer : CA Thonon 4ème

HS2x Mer : A Valence 1er

HS1x Mer : AC Léman 20ème

Des changements :

.....

Ligue Rhône Alpes d'Aviron

307 rue Jacquard

Parc d'Activité du Bert

38630 LES AVENIERES

Tél : 04 26 38 62 24

.....

Club d'Aviron de Vienne

Ancien nom :

Club d'Aviron Vienne St Romain en Gal

Nouveau nom :

Aviron Club Pays Viennois

Nouveau siège social :

6, chemin Guichard

69560 SAINT ROMAIN EN GAL

Une Opération d'envergure aviron Indoor avec les scolaires

Dans le cadre des Championnats du Monde de 2015 à Aiguebelette, La société Concept 2 a acheminé et prêté 40 rameurs Concept 2 auprès de 14 établissements savoyards et haut-savoyards pour l'année scolaire 2014-15.



Les bénévoles du comité de Savoie ont prêté main-forte pour le montage des rameurs avant leur acheminement vers les établissements.

Cette opération permet de faire découvrir l'aviron indoor aux collèges savoyards, et notamment ceux qui sont éloignés des clubs. Elle s'inscrit dans le prolongement de rame en 5e, et du plan nautique, deux outils de développement de l'aviron scolaire.

Après une livraison à l'Entente Nautique de l'aviron d'Aix-les-Bains des 40 rameurs concept 2 modèle D équipés du dernier écran PM5, deux sessions de formation ont été dispensées : l'une à Aix-les-Bains pour les professeurs d'EPS de Chambéry et Aix-les-Bains, et l'autre à Albertville, au comité de Savoie de ski. Au total ce sont 10 professeurs d'EPS qui ont été formés pour bien utiliser cette machine.

Labels 2014 École Française d'Aviron

23 clubs labélisés sur 47 que comporte la Ligue Rhône Alpes

3 étoiles : (12 Clubs)

AVIRON GRENOBLOIS
SAUVETEURS ET AVIRON DECINOIS
AVIRON CLUB DE LYON-CALUIRE
AVIRON UNION NAUTIQUE DE LYON
CERCLE DE L'AVIRON DE LYON
AVIRON MAJOLAN
AVIRON UNION NAUTIQUE DE VILLEFRANCHE
ENTENTE NAUTIQUE D'AIX-LES-BAINS AVIRON
CLUB NAUTIQUE DE CHAMBERY LE BOURGET
AVIRON CLUB DU LAC D'AIGUEBELETTE
CLUB DES SPORTS ANNECY LE VIEUX
CHABLAIS AVIRON THONON

2 étoiles (5 Clubs)

SPORTS NAUTIQUES TAIN-TOURNON
AVIRON VALENTINOIS
CLUB D'AVIRON DU SUD GRESIVAUDAN
L'AVIRON DU LAC BLEU
CERCLE NAUTIQUE D'ANNECY

1 étoile (4 Clubs)

CLUB NAUTIQUE DIVONNE
SOCIÉTÉ NAUTIQUE DE CONDRIEU
ASSOCIATION SPORTIVE UNIVERSITAIRE LYONNAISE
CERCLE NAUTIQUE DE TALLOIRES

Label EFA 2014 (2 Clubs)

CLUB D'AVIRON DE PIERRELATTE
AVIRON CLUB DE VIENNE ET SAINT ROMAIN EN GAL

Classement Fédéral « GÉNÉRAL 2014 »

les 10 premiers de la ligue Rhône Alpes

2ème div 1 Aviron Union Nautique de Lyon
3ème div 1 Aviron Grenoblois
8ème div 1 Cercle de l'Aviron de Lyon
11ème div 1 Aviron Club de Lyon Caluire
13ème Club Nautique de Chambéry le Bourget
18ème div 1 Cercle Nautique d'Annecy
11ème div 2 Aviron Club du Lac d'Aiguebelette
12ème div 2 Entente Nautique d'Aix les Bains
17ème div 2 Aviron Union Nautique de Villefrance

Classement Fédéral « MASCULIN 2014 »

les 10 premiers de la ligue Rhône Alpes

4ème Cercle de l'Aviron de Lyon
5ème Aviron Grenoblois
6ème Aviron Union Nautique de Lyon
13ème Cercle Nautique d'Annecy
19ème Aviron Club de Lyon Caluire
29ème Entente Nautique d'Aix les Bains
32ème Aviron Union Nautique de Villefranche
35ème Club Nautique de Chambéry le Bourget
41ème Aviron Condrieu
47ème Club de l'Aviron d'Evian

Classement Fédéral « FÉMININ 2014 »

les 10 premiers de la ligue Rhône Alpes

2ème Aviron Union Nautique de Lyon
3ème Aviron Grenoblois
7ème Aviron Club Lyon Caluire
8ème Club Nautique de Chambéry le Bourget
14ème Aviron Club du Lac d'Aiguebelette
23ème Cercle de l'Aviron de Lyon
23ème Cercle Nautique d'Annecy
30ème Aviron Union Nautique de Villefranche
36ème Entente Nautique d'Aix les Bains
40ème Chablais Aviron Thonon

Classement Fédéral « JEUNES 2014 »

les 10 premiers de la ligue Rhône Alpes

3ème Cercle de l'Aviron de Lyon
5ème Club Nautique de Chambéry le Bourget
11ème Entente Nautique d'Aix les Bains
19ème Aviron Club du Lac d'Aiguebelette
20ème Aviron Grenoblois
21ème Aviron Union Nautique de Lyon 5ème
28ème Aviron Club de Lyon Caluire
39ème Aviron Union Nautique Villefranche
46ème Club des Sports d'Annecy le Vieux
51ème Cercle Nautique d'Annecy

Le classement MER pas encore paru.



Photo : DR